

genden Mächte Oesterreich, Holland und England], les lettres de Cologne qu'on a receües a Basle le 18. portent qu'on doit s'attendre à en apprendre bientost la Levée; et les dernieres que j'ay eües de Paris qui sont du 14. assurent que le 11. les[dits] Ennemis avoient esté nouvellement chassés du peu qu'ils occupoient, et que nos Jnondations faisoient un si bon effet qu'on estoit persuadé qu'il ne pourroit passer aucun Convoy aux Ennemis. J'espere ... que dans peu de Jours nous sçaurons quel aura esté le sort de Lille. Je ne manqueray pas de vous Jnformer de tout ce que J'en apprendray. M de la Bastie a qui J'ay envoyé une copie de la lettre que vos seig.^{rs} sup.^{rs} [Ammann und Rat] m'ont fait l'honneur de m'crire au sujet du fils de m. le Cap.^{ne} Antoine Leimbacher [von Menzingen?], me mande qu'il s'est Jnformé exactement des Jeunes gens dont Jl est fait mention dans lad.^e lettre, et que certainement Jls ne sont point arrivés a strasbourg, qu'ainsy Jl faut qu'ils ayent esté arrestés au Vieux Brisach. m. de la Bastie m'adiouste que s'il en peut avoir quelque nouvelle, Jl ne manquera pas de m'en Jnformer. Je vous prie ... de vouloir bien faire rapport de tout cecy a vos Seig.^{rs} Sup.^{rs} qui, comme vous voyés, n'ont pas esté bien avertis, puisque le Jeune m. Leimbacher n'a pas esté arresté a Strasbourg Comme il me l'ont mandé.

Je vous supplie d'estre persuadé que Je seray tousjours ravy de vous pouvoir estre bon a quelque chose ...".

Original - AH 96, 172-173

70

1755 September 5., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. SECRETAIRE-INTERPRETE ANTOINE] MARIANNE AN BRIGADIER [UND GARDEHPTM.] BARON [BEAT FIDEL] ZURLAUBEN

"Je vous felicite ... de tout mon coeur du present precieux que Madame [Maria Barbara Helena Elisabeth Kolin, als des Adressaten Gattin verh.] de Zurlauben vient de vous faire [- am 30. August 1755 wurde dem Ehepaar Zurlauben-Kolin Beat Jakob Johann Fidel Alois Zurlauben geboren -], Je souhaite bien veritablement que vous ayez la satisfaction de l'elever, et que ce soit dans les principes que vous avez pour vos amis. faites moy la justice de me mettre toujours du nombre, vous verrez quand vous paroîtrez icy que je merite ces sentimens et que

personne n'est avec plus d'attachement que moy ... Votre tres humble ...".

Original - AH 96, 174-175 - Blatt 174^V und 175 leer

71

1755 August 30., Bechburg

A

SCHREIBEN¹ VON [JOSEF LORENZ] DE STAVAY-MOLLONDIN AN BARON [BEAT FIDEL] ZURLAUBEN, "BRIGADIER DES ARMEES DU ROY [LUDWIG XV.] ET CAPITAINE DANS LE REGIMENT DE SES GARDES SUISES"; ZUG, "PAR LENTZBURG"

"Je suis icy depuis Jeudi matin [den 28. August] d'ou ie n'ay pas voulu manquer de m'acquitter de la promesse, que i'ay eu l'Honneur de vous donner Samedy passé huit Jours [=23. August], i'aurai donc celuy de vous dire qu'effectivement ... L'ambassadeur [von Frankreich, Anne-Théodore Chevignard gen. le Chevalier de Chavigny] est arrivé avant hier, comme on l'avoit dit a Solleure nous avons appris qu'il at passé à L'ecluse [=Klus] a cinq heures du soir ayant diné a langenbrugg [=Langenbruck]. ou il at esté accompagné depuis Basle de 40 Messieurs. Voila ... toutes les Nouvelles, que nous scavons icy. Madame [Johanna Katharina Cleopha von Sury, als Gattin des Absenders verh.] de Mollondin qui est aussi icy, me charge de vous faire ses Compliments de mesme qu'a Md^e [Maria Barbara Helena Elisabeth Kolin, als des Adressaten Gattin verh.] de Zurlauben que vous Permetterés, que ie l'assure de mes Respects tout le chateau [wo sich das Ehepaar d'Estavayer-Mollondin beim Landvogt der Vogtei Bechburg, Urs Josef von Roll, und dessen Gattin Marie-Anne-Elisabeth Vigier aufhielt], qui se porte bien me charge de vous en dire autant de sa part. Md^e de Roll [des Landvogts Gattin gemeint] attend ce soir Md^e sa soeur [Maria Josefa Vigier] du [Kloster] fahr [wo diese als Schwester lebte]. avec Monsieur son oncle [Josef von Roll], qui y est Prevot.² nous allons au devant d'eux Jusqu'a olten. et Comptons s'il plait a Dieu nous retrouver Lundi soir [den 1. September] à Solleure. en attendant le plaisir de vous y embrasser. i'ay l'Honneur d'estre très parfaitement ...".

1) Das Adressenschildchen ist auf Blatt 176^V aufgeklebt.

2) s. hiezu AH 90/38

Original, mit Siegel - AH 96, 176